

Conseil de quartier Centre-Village

Compte rendu de la réunion du 4 juillet 2012

Lieu : Mairie, salle Chevalier 20h00

Invité : Olivier AFONSO président de l'ASL de Chamfleury, futur membre du CQCV

Présents : Jean-Pierre DEPONDT (Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale)
Rita ASSAF, Josette BIAZZO, Fabienne DEBERNARD, Françoise LEMOINE, Jean NGAFAOUNAIN, Cécile REMY, David RENOU, Jacques RICHARD, Alberto ROMEO, Francine SAINT RAYMOND.

Absents, excusés : Mohamed MAHIEDDINE (service Démocratie locale), Marie-Claude BROCHOT, Françoise DAVOIGNEAU, Francis LECOMTE, Candice MARION, Didier PAYEN, Pierre ROUSSEAU.

Rédacteur : Josette BIAZZO

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu réunion 30 mai
- 2) Retour sur les points abordés lors de la réunion ouverte au public du 22 mars
- 3) Point sur l'animation prévue lors du Téléthon (sensibilisation aux différents handicaps)
- 4) Point sur l'aménagement du Mérantais
- 5) Questions diverses
- 6) Date du prochain Conseil de Quartier

La réunion est ouverte à 20h10

Olivier AFONSO sera en retard, retenu par une réunion en Mairie.

1) VALIDATION DU COMPTE-RENDU 30 MAI 2012

Jacques RICHARD demande que soit rajoutée la phrase :

« *L'architecture disgracieuse de ces immeubles est due aux toits en terrasses, insérés parmi des constructions existantes..... et la typologie architecturale dominante du secteur.* » dans le chapitre 2) page 4, Point sur le projet d'aménagement du Mérantais, construction K&B rue aux Fleurs.

Le compte-rendu est validé après rajout de cette phrase et sera mis en ligne.

Présentation par K&B du projet d'aménagement de la VILLA AUX FLEURS (26 juin 2012) : le CQCV a rédigé un compte-rendu. Il a été transmis au groupe, à Mohamed MAHIEDDINE et à Jean-Pierre DEPONDT pour relecture. Il sera mis en ligne et une transmission aux 2 autres conseils de quartiers est également prévue.

2) RETOUR SUR LA REUNION OUVERTE DU 22 MARS 2012 (et lecture du tableau d'avancement des questions/réponses)

Rodolphe BARRY souhaitait relire le compte-rendu de cette réunion. Compte tenu des délais, il est décidé de mettre le compte-rendu en ligne sans son aval et de le diffuser aux membres du CQ sans plus attendre. Rodolphe BARRY en a été prévenu en fin de séance.

D'une manière générale, le CQCV constate et désapprouve les délais dans la transmission des informations aux vicinois jugés beaucoup trop longs.

Alberto ROMEO demande quelle en est l'efficacité ?

En conséquence, il demande que soit mise à l'étude l'utilisation d'un moyen de communication plus rapide (établissement de flyers ou d'un *feuilleton journal*, à distribuer dans les boîtes aux lettres du quartier Centre Village, un site propre au CQ, ...).

Françoise LEMOINE rappelle qu'une demande d'adresse mail propre aux Conseils de quartier a déjà été faite lors du précédent mandat. Elle devait permettre aux voisins de s'exprimer en toute confidentialité. La Mairie avait opposé un refus catégorique en précisant que la seule adresse valable était *l'adresse générique* ou celle de la *démocratie locale*.

Par ailleurs, « La Lettre des Conseils de Quartier » mise en place en 2008/2007 a été abandonnée car elle nécessitait un travail important et son coût était trop élevé.

Jean-Pierre DEPONDT et des membres du CQ proposent de faire paraître dans les publications municipales (Voisins Notre Ville et Voisins Actualités) le lien où figurent les comptes-rendus des réunions des CQ.

Le CQCV demande que soit également mis en ligne le tableau d'avancement des « questions / réponses » (voir ci-dessous).

Décision du Conseil de Quartier : Les prochains comptes-rendus des réunions du CQCV suivront la voie habituelle (validation du Bureau, transmission à Mohamed Mahieddine et JP. Depondt pour acceptation). **Sans réponse sous huitaine**, les comptes-rendus **seront diffusés** à chacun des membres du CQCV.

TABLEAU AVANCEMENT DES « QUESTIONS/REPONSES » :

Francine de SAINT-RAYMOND donne lecture du tableau d'avancement des « questions / réponses » mis en place par le CQ. Jean-Pierre DEPONDT apporte des précisions sur certains points.

Faits saillants :

→ Influence des Conseils de Quartiers sur la CASQY => la CASQY n'a pas de structure lui permettant de traiter en direct avec les conseils de quartiers

→ **Aménagement du mail de Schenefeld** => il ne sera pas fait en 2012. Il est lié à l'aménagement du carrefour situé devant le Collège Hélène Boucher.

Jean NGAFAOUNAIN et Rita ASSAF ont participé à la réunion de travail sur les aménagements du carrefour du Collège Hélène BOUCHER. Jean NGAFAOUNAIN précise qu'il y a beaucoup de problèmes sur ce carrefour ainsi qu'au rond point devant la crèche.

Ce carrefour est grand et complexe, de plus il y a beaucoup de vélos et pas de piste cyclable ni de marquage au sol pour les arrêts de bus.

Le principal du collège demande de renforcer la signalisation de l'établissement et de veiller aux stationnements anarchiques. Pour diminuer le flux des voitures il a décidé, dès la rentrée de septembre, de faire débiter les cours à 8h20.

Après concertation des personnes présentes à la réunion de travail, la Mairie a décidé de privilégier à cet endroit des aménagements « légers », rapides à mettre en place tels que : agrandir la zone 30, poser des coussins berlinois, délimiter au sol les arrêts de bus, poser des barrières....

A ce jour, rien n'est encore décidé.

Question de Francine SAINT-RAYMOND : elle souhaite la pose d'un panneau « stop » rue Gilbert de Voisins qui permettrait la sortie des véhicules venant de la rue du Mail aux Fruits, la priorité à droite n'étant pas respectée.

Les membres du CQ pensent que la pose de ce panneau n'est pas une bonne idée et créerait des difficultés en amont de la voie... un « cédez le passage » semblerait préférable.

Françoise LEMOINE exprime son vif regret de ne pas avoir été prévenue – en tant que membre de la Commission Sécurité Routière - de cette réunion suffisamment tôt.

Réponse de JP. DEPONDT : les informations ont été données aux présidents des CQ dans un délai, effectivement, court.

→ Numéro d'astreinte - Police 06 13 88 20 50 - Mairie 06 60 50 03 39

→ Remise en place de la statue de la Vierge => la statue est stockée dans les locaux du centre technique municipal car elle a été volée à 2 reprises. Un budget pour sa remise en place sera soumis au vote en 2013 (JP. DEPONDT précise qu'elle doit être scellée pour éviter les vols)

→ Respect des trajectoires aériennes au-dessus de Voisins => selon les informations de JP. DEPONDT, il y a eu 3 réunions publiques à Magny-les-Hameaux et Châteaufort à ce sujet qui ont abouti à un accord sur des « plages de silence » (du 1^{er} avril au 30 septembre entre 12h et 15h), des plages de « moindre bruit » pour des avions plus silencieux et une surveillance accrue des hélicoptères.

Alberto ROMEO précise que l'Administration de l'aviation Civile ne peut pas intervenir car il n'existe aucun couloir de vol au-dessus de la commune. Il précise que toutes les communes situées aux alentours sont interdites de vol à moins de 300m d'altitude.

Jacques RICHARD précise qu'il y a un décollage (ou un atterrissage) toutes les minutes à Toussus-le-Noble. L'urbanisation des communes de Magny-les-Hameaux et de Châteaufort a entraîné le décentrage des couloirs de vols de 10% ce qui les a déviés au-dessus de la Croix du Bois... d'où les nuisances pour Voisins.

JP. DEPONDT annonce que l'aéroport de Villacoublay est en rénovation et que pendant les travaux les avions Falcon se retrouvent sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble ce qui augmente le trafic.

JP. DEPONDT dit que Toussus-le-Noble ne peut pas être fermé car de nombreux voyages d'affaires y sont organisés profitant à l'économie de notre territoire.

Un membre du CQ fait remarquer que les nuisances ne sont pas également réparties sur l'ensemble de la commune, des secteurs semblent plus gênés que d'autres.

En conclusion, ce problème – complexe - doit être laissé aux associations qui le gèrent.

→ Commerces des Jardins d'Hélène => JP. DEPONDT informe que K&B a transmis la gestion des implantations de commerçants à la SODES, la Mairie n'a pratiquement aucune influence sur le choix des commerces (cf. *compte-rendu antérieur*).

Fabienne DEBERNARD réitère la demande du CQ à participer aux discussions d'implantations pour le projet VILLA AUX FLEURS.

→ Zone de pavés devant l'agence immobilière, Place de la Division Leclerc => sera réaménagée dans le cadre de la création de la zone piétonne devant la Providence (plan de circulation du Centre Village).

→ Panneaux « interdit au 3.5 T » rue aux Fleurs, de la Mérantaise, des Tilleuls => JP. DEPONDT dit qu'à sa connaissance ils sont posés mais qu'il ne sait pas si ces panneaux sont reconnus (ou pas) par les GPS...

Alberto ROMEO se propose d'aller constater sur place l'existence de ces panneaux (*lire en fin de compte-rendu les constatations faites sur le terrain par Alberto ROMEO*).

→ Panneau « tourne à droite » RD 36 / rue des Pyramides => fera partie de l'aménagement de l'onde verte.

Des membres demandent à JP. DEPONDT de mettre sur le site l'étude de circulation qui a été faite.

Réponse : Cette étude ayant été réalisée par la CASQY, cela semble difficile.

Le conseil de quartier insiste sur ce point.

→ Panneau d'affichage fermé à disposition du conseil de quartier => un panneau fermé sera proposé au budget 2013. Les CQ ne peuvent pas utiliser les panneaux existants près des écoles.

Le *trombinoscope* des conseillers de quartier sera publié dans le Guide de la Ville de septembre 2012 et doit être mis en ligne sur le site.

→ Abri bus rue H.Boucher => les arrêts de bus ne dépendent pas de la Mairie c'est la CASQY qui met tous les abris bus en conformité selon les normes en vigueur. Un conseiller fait remarquer, que les arrêts sont « abrités » du côté du trajet menant à la gare.
Personne à contacter à la CAQSY : Laurent SCHLAEINTZAUER

→ Abri du parking à vélos au centre Alfred de Vigny => Inscrit sur le BP 2013 de la commune.

→ Fin des aménagements dans la rue B. Pascal => fin juin / début juillet

Olivier AFONSO rejoint la réunion.

→ Signalisation des écoles => JP. DEPONDT informe que des panneaux clignotants ont été demandés à la CASQY pour les écoles du Bois de la Garenne, des Pépinières et de la Sente des Carrières. Ils sont à l'étude et devraient être mis en place en 2013. JP. DEPONDT dit que, dans ce domaine, rien ne se fera sans l'accord des CQ.

Les membres du CQ regrettent que les panneaux **ne soient pas posés pour la rentrée de septembre 2012.**

Ecole de la Sente des Carrières, réel problème avec la rue de la Mérantaise :

O. AFONSO a l'impression qu'il n'existe sur la commune que l'école du Bois de la Garenne et regrette qu'il n'y ait pas d'agent de la circulation rue de la Mérantaise, rue à très grande circulation aux heures d'entrées et de sorties des enfants. Il a demandé à la Municipalité de faire « tourner » les effectifs de la police sur les écoles.

Rodolphe BARRY s'y est engagé pour la rentrée prochaine.

Question Alberto Roméo : quid des bénévoles demandés pour faire traverser les élèves ?

Réponse : pas de réponse précise.

O. AFONSO, en tant que Président de l'ASL de Chamfleury, a déposé une plainte et a demandé la mise en place de radars afin que soient verbalisés les véhicules qui roulent trop vite sur la rue de la Mérantaise. JP. DEPONDT informe que la Police Municipale allait être dotée d'un radar mobile pour vérifier la vitesse des automobilistes dans les différentes voies de la commune.

Concernant les aménagements de la rue de la Mérantaise, la CASQY a délégué un géomètre pour distinguer ce qui est la partie « privée » de la partie « publique » des voies.

Des aménagements sont prévus- en 2 ou 3 phases - sur la rue de la Mérantaise. JP. DEPONDT ne connaît pas la nature exacte des travaux et n'a pas de date précise (coût budgété environ 80K€ sur 2 ans).

O. AFONSO précise que l'ASL de Chamfleury n'a jamais été consultée pour ces travaux ni, lui semble-t-il, les associations de parents d'élèves.

En ce qui concerne la sortie de la coulée verte de Chamfleury, les haies ont été taillées par la copropriété et des aménagements complémentaires vont être faits pour sécuriser les cyclistes qui traversent la rue de la Mérantaise à cet endroit.

Fabienne DEBERNARD remercie O. ALPHONSO et dit que le CQ est à la disposition de la CASQY pour exprimer les souhaits des habitants.

Françoise LEMOINE rappelle qu'une étude sur ce sujet a été faite en 2010 par elle-même et Mme THIEULOT, représentante du Gipe/Unaape à l'école primaire de la Sente des Carrières. Cette étude a été remise en Mairie. Françoise LEMOINE espère que la CASQY a travaillé avec ce document.

JP. DEPONDT dit que la CASQY a un cahier des charges précis établi par la ville. Ce cahier des charges a été transmis au cabinet de géomètre qui devrait appuyer son travail uniquement sur ce document.

Question de Jacques RICHARD : qui a vérifié que le cahier des charges contient toutes les demandes des habitants ?

Réponse de JP. DEPONDT : il assure que toutes les demandes sont prises en compte et suppose que les services techniques de la Mairie en tiennent compte.

Françoise LEMOINE demandera à consulter le dossier en Mairie au titre de la « Commission Sécurité Routière ».

LA PRESIDENTE DU CQCV ACCUEILLE OLIVIER AFONSO

O. AFONSO est le Président de l'ASL de Chamfleury. Il souhaite rejoindre le CQCV. Il a participé à la réunion ouverte du 22 mars 2012 et le sujet traité – la sécurité et principalement celle des enfants – l'intéresse beaucoup. De plus être membre du CQ sera pour lui un lien avec la Municipalité complémentaire à celui qu'il a déjà en tant que Président de l'ASLC. Chacun des membres présents du CQ se présente.

3) POINT SUR L'ANIMATION DU CQ LORS DU TELETHON 2012

Rita ASSAF appellera le restaurant « où l'on mange dans le Noir » ultérieurement. Fabienne DEBERNARD a contacté l'Association des Paralysés de France, Valentin HUY (association de défense des malvoyants et aveugles) et l'AEDSDA (association des personnes malentendantes). L'APF organise souvent des parcours en fauteuil et seraient partants pour participer à un parcours en milieu urbain.

Pour des raisons d'emploi du temps, Rita ASSAF quitte la réunion.

4) POINT SUR L'AMENAGEMENT DU MERANTAIS

JP. DEPONDT Informe qu'un accord financier a été trouvé, le permis de construire a été validé le 28 juin 2012 et sera affiché et consultable en Mairie à partir du 5 juillet 2012.

La pollution est phytosanitaire. La dépollution et les frais complémentaires ne seront pas à la charge de la Commune. Le projet reste identique à celui présenté aux habitants. La date de livraison est prévue en 2014. Le promoteur est la Sté ANTIN RESIDENCES.

5) QUESTIONS DIVERSES

Certaines de ces questions avaient été posées antérieurement, d'autres sont intervenues au cours de ces débats :

Question : quid des réunions communes aux 3 CQ ?

Réponse JP. DEPONDT : il attend des propositions de thématique commune et attire l'attention du CQ sur la lourdeur de ces réunions.

Question : quid du partenariat du « nettoyage nature » avec l'enseigne Leclerc annoncé par Mohamed MAHIEDDINE ?

Réponse JP. DEPONDT : elle aura lieu le 29/09/2012 et concerne le nettoyage des coulées vertes de la Bretonnière et du Plan de l'Eglise. Les personnes intéressées doivent se manifester.

Question : quid de la distribution de disques publicitaires « zone bleue » ?

Réponse JP. DEPONDT : elle ne se fera pas mais on peut en acheter à La Providence.

Question : où en est l'article dans le VA pour sensibiliser les parents d'élèves qui laissent, en attendant leurs enfants à la sortie des écoles, leur moteur de voiture en marche ?

Réponse : pas de réponse précise mais le problème posé est finalement laissé au « bon sens » de chacun.....

Question : que fait la Municipalité contre les déjections canines, notamment aux abords des écoles ? Des conseillers de quartier pensent qu'il faudrait verbaliser.

Réponse : une campagne va être faite en septembre et le Conseil Municipal Jeunes a déjà fait des actions dans ce domaine.

Question : panneau « priorité à droite » trop près du carrefour situé rue de Port Royal / Chamfleury, en allant vers la vallée, sera-t-il déplacé ?

Réponse : l'arbre qui empêchait de reculer ce panneau a été coupé, le panneau devrait donc être mis plus en amont de l'intersection.

Question : où en est la remise en état des chemins dans le bois de la Sente des Carrières ?

Réponse : elle est inscrite dans le budget 2013 de l'ONF : les ornières seront supprimées.

Question : demande de poubelle devant l'école maternelle des Pépinières

Réponse : cela a été fait.

Question : Le stationnement sauvage sur les trottoirs dans la rue Serpentine pose problème aux piétons. Il est demandé que cette question soit mise dans le tableau de suivi des « questions / réponses »

Réponse : cette rue est dans une résidence privée où il est toujours délicat de verbaliser les contrevenants.

Jean Ngafaounain affirme que ce tronçon de rue n'est pas privé : il a été rétrocédé à la ville. Des verbalisations de la part de la police municipale permettraient de réduire ces stationnements.

ONDE VERTE et CIRCULATION AU CENTRE VILLAGE

(onde verte = synchronisation des feux tricolores pour une vitesse de 50 kms/h)

Ces deux aménagements sont étroitement liés.

Cécile REMY et Françoise LEMOINE informent des points débattus au cours des réunions de travail.

Problème posé : la circulation entre 8h et 9h

1500 véhicules arrivent de la Vallée de Chevreuse le matin et traversent la commune

- vers les Pyramides => 700 véhicules
- vers le Centre Village => 800 véhicules

Il faut donc dissuader les automobilistes d'entrer dans le centre de la commune. Une pose de radars a permis de conforter une décision rapide pour les travaux.

Il a donc été décidé de :

- créer une zone 30 à partir du « Saut du Loup » jusqu'à la fin de la rue H. Boucher
- mettre un trottoir élevé au rond point E2 Sud pour ne plus donner l'impression que le chemin « normal » en venant de la vallée est de prendre la rue de Port Royal qui mène au centre village
- installer des coussins berlinois au niveau des tennis sur la rue de Port Royal
- créer un passage surélevé devant la résidence Windsor
- aménager un vrai passage pour les piétons devant la Providence
- tracer un chemin pour les piétons venant de la rue aux Fleurs et allant vers la place de la Division Leclerc et un traçage piétons devant les agences immobilières
- les stationnements sauvages devant la Providence ne pourront plus se faire
- un radar de feu sera posé au carrefour D91 / rue des Pyramides
- le panneau « stop » sur la rue H.Boucher, au croisement avec la rue Racine, va être revu
- un radar de feu sera posé au carrefour de la RD91 / rue des Pyramides

L'onde verte concerne la nouvelle D91 et le RD36, les passages piétons seront synchronisés et régulés, des panneaux « tournez à gauche » ou (et) « tournez à droite » seront posés aux feux tricolores.

JP.DEPONDT informe qu'il a été demandé en Préfecture la pose d'un radar fixe - ou de feux - sur la RD36.

Le CV7 va être ré-ouvert, en dehors des week-ends, dans le sens Montigny => le Manet

Par ailleurs, un plan de circulation va être proposé pour le centre du village après consultation des ASL de Chamfleury et Jolipré.

O. AFONSO indique qu'en tant que président de l' ASL Chamfleury, il vient d'être consulté : la ville propose notamment de rendre en sens unique les rues de la Mérantaise et Alfred de Vigny.

Il nous informe que le projet qui concerne les rues de la Mérantaise, des Pivoines et A.de Vigny sera soumis au vote de l'AG de novembre 2012 (pose de coussins berlinois, panneau « sens interdit », modification des sens de circulation...) et que le projet est également soumis à l'accord des autres ASL concernées.

Question : est-il prévu une sécurisation plus grande du carrefour de la Bretonnière / CD 36 ?

Réponse : non et la création d'un rond-point serait dangereux pour les piétons.

Jacques RICHARD dit que l'AVESC regrette vivement que ce carrefour ne soit pas pris en compte dans l'aménagement global de l'onde verte et pense qu'il faut trouver des solutions pour le RD 36 qui risque de devenir à terme une « nationale 10 ».

Cécile REMY souhaite que soit abandonnée cette question et pense qu'il s'agit d'un point à débattre par l'AVESC et non pas par le CQCV. Elle précise à Jacques RICHARD que son point de vue a bien été compris.

DATES PROCHAINES REUNIONS

- Réunion du Bureau le 5 septembre 2012 à 20h

- Réunion du Conseil de Quartier le mercredi 25 septembre 2012 à 20h

- Rappel : animation au cours du Téléthon le samedi 8 décembre, à réserver. Merci.

Fin de la réunion 22h30



Rédigé le 5 juillet 2012

CONSTATATION DES PANNEAUX EXISTANTS AU CENTRE VILLAGE « Interdit au 3.5T »

- **à hauteur du Campanile**, interdit tourner à DROITE, sauf desserte locale (*il faudrait élaguer un peu les arbres qui gênent la visibilité du panneau*)
- **au rond point rue aux Fleurs**, après le rond point avec la rue des tilleuls, interdit tourner GAUCHE (*manque de visibilité également en raison du feuillage*)
- **rue aux Fleurs après le local K&B**, interdit tourner à GAUCHE
- **rue de la Mérantaise**

Il manque un panneau **rue aux Fleurs interdiction de tourner sur la rue A. de Vigny.**

Informations recueillies le 9 juillet 2012